

SCOT De Gascogne

De: SCoT de Gascogne <contact@scotdegascogne.com>
Envoyé: dimanche 18 septembre 2022 17:35
À: SCOT De Gascogne
Objet: Enquête publique du SCoT de Gascogne
Pièces jointes: 63273a8673345-contribution broutée enquête publique.pdf

Vous avez un nouveau message :

Anonymat

| | | | |
|-------------|--------------------|--------|---------|
| Nom | BROUTEE | Prénom | Monique |
| Adresse | lieudit Loumette | | |
| Code postal | 32380 | Ville | Mauroux |
| Téléphone | 0684210270 | | |
| E-mail | mbroutee@gmail.com | | |

Mon Mari et moi-même avons déménagé de l'Hérault pour nous installer dans le Gers et à MAUROUX en 2011. Ce qui nous a plu pour habiter cette commune ce sont les paysages à 160 ° degrés, la vue ponctuelle de la chaîne des Pyrénées, les maisons en pierres du village et la diversité de la faune animale et des cultures agricoles, ainsi que le travail des petits producteurs d'ail, de canards, de poulets, et d'oies, mais aussi des ciels étoilés et le calme.

La Commune de MAUROUX envisage d'agrandir le village par de nouvelles constructions et une salle des fêtes démesurée par rapport au nombre d'habitants vivant dans la commune et par rapport à ce qui est déjà proposé par d'autres communes voisines.

Il est à considérer que ces constructions ne seront certainement pas dans le style des habitations de MAUROUX (maisons en pierre). MAUROUX est un petit village tranquille avec ses petites rues et ses belles maisons dont beaucoup sont inhabitées à l'année, et son lavoir. Il serait peut-être préférable de voir si certaines de ces maisons ne peuvent pas être réhabilitées.

Si ces constructions voyaient le jour, elles seraient peut-être habitées par des couples ayant à coup sûr un travail en dehors de MAUROUX, et nécessiteraient que ces couples aient au moins deux véhicules, ce qui ne rentreraient pas dans le cadre du développement durable. De plus, s'ils ont des enfants, MAUROUX n'ayant plus d'écoles, il faudrait aussi que les enfants soient véhiculés et aillent dans d'autres communes (ST CLAR, LECTOURE).

Concernant l'emplacement de ces constructions, il n'est pas bien choisi, puisque tous les hivers, nous voyons des ruissellements très importants d'eaux. Le terrain est

Contribution à
l'enquête publique
qui sera intégrée au
registre
dématerielisé

d'ailleurs traversé par des eaux souterraines qui alimentent la source d'eau du village.

Par ailleurs, le terrain est situé à la limite d'une ZNIEFF de type 1. Nous y voyons aussi une faune animale très importante traversant ce terrain (chevreuils, écureuils, perdrix, faisans, lièvres etc...) puisqu'en contrebas, il y a une réserve d'eau ainsi que de nombreux insectes rampants que nous entendons chanter à partir du Printemps.

Ce ne serait donc pas une bonne idée de faire ces constructions, ce d'autant que dans les villages avoisinants, les nouvelles constructions ont dû mal à se vendre.

→ Quant au projet de la salle des Fêtes dont le toit serait doté d'un toit en panneaux solaires, ce serait une "verrue" pour le village. En effet quand nous empruntons la D15, nous ne pouvons que nous régaler du paysage qui s'offre à notre vue (par exemple, la chaîne des Pyrénées) et la campagne d'une façon générale. En plus, elle serait située à côté du cimetière. Qui voudrait faire son mariage à côté d'un cimetière ?

Par ailleurs quelle serait l'utilité de cette salle de fêtes puisque les animations locales actuelles ne doivent pas dépasser la dizaine et encore c'est beaucoup, avec une participation moyenne de 90 habitants pour chaque animation. Il y a moins de 5 associations locales et je pense qu'elles ne sont pas pour la plupart demanderesses de faire plus d'animations (aussi en raison de la faible participation de bénévoles).

Il existe déjà une salle des fêtes dans le coeur du village dont il serait possible de l'agrandir à un coût moindre. Il en existe aussi tout autour (LE CASTERON, ST CREAC, ST CLAR ont déjà leurs propres salles des fêtes).

On nous précise que cette salle de fêtes pourrait être financée par les panneaux solaires qui seraient posées sur son toit. J'en doute.

Cette salle des fêtes ne serait vraiment pas dans le style du village.

Etant Présidente d'une association SAINT CLARAISE, je connais maintenant assez bien les besoins des habitants du Canton (puisque je les rencontre souvent) et ce n'est pas ce qu'ils demandent. Même s'il n'y a pas beaucoup de contributions à l'enquête publique, c'est parce que pour beaucoup de citoyens c'est très difficile de dire par écrit ce que l'on souhaite et surtout par internet.

Ce qui seraient nécessaire de l'avis de beaucoup ce sont les chemins pour pouvoir marcher en toute tranquillité, les voies cyclables, des transports collectifs, du travail et à la rigueur une piscine couverte (peut-être intercommunale) (pour que les enfants apprennent à nager, les clubs puissent proposer toute l'année des activités aux personnes (enfant, jeunes, adultes et personne âgées)) même si cela a un coût de construction,

d'entretien annuel (il n'existe qu'une seule piscine couverte c'est celle d'AUCH à 45 mn de MAUROUX).
Voilà en quelques mots ma contribution à l'enquête publique.

Ce message a été généré automatiquement depuis le site internet <https://www.scotdegascogne.com>